

GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.
Il nous semble que cela nous convient bien.

DÉCEMBRE 2004 NUMÉRO 7

	page
Chronique de l'Université	
Jacques St-Pierre	2
La retraite : libération? marginalisation?	
Jacques St-Pierre	3
L'éthique à la retraite	
Guy Durand	5
Une chronique du livre	
Jean Cléo Godin	6
Lettre grande ouverte à mes collègues de l'APRUM	
Jacques Boucher	7
ERNEST CORMIER à la rescousse de la pisciculture	
Petite annale déchaînée	8



Dans le cadre des événements traditionnels de la rentrée d'automne dont fait partie intégrante l'allocution annuelle du recteur à l'Assemblée universitaire, Robert Lacroix a présenté un bilan bien documenté des activités qui se sont

déroulées et des gestes qui ont été posés au cours du quinquennat 1998-2003; de plus, il a fait état des actions prioritaires pour la période 2003-2005. Cependant, et avant d'aborder l'essentiel de son propos, le Recteur a tenu à rappeler le fait que l'Université commémore cette année le 125^e anniversaire de sa création et que, dans le cadre des célébrations qui ont cours, le magnifique pavillon conçu par l'architecte Ernest Cormier sera, d'ici peu de temps, connu sous le nom de pavillon Roger-Gaudry. Voilà une excellente nouvelle que la communauté universitaire saura apprécier!

Bilan du mandat 1998-2003

Le bilan, présenté par le recteur Lacroix, témoigne éloquemment du dynamisme manifesté par chacune des composantes de la communauté universitaire. Les données pertinentes étant disponibles ailleurs (iFORUM, Secrétariat général, site web de l'Université, ...) il suffit d'en rappeler ici, et fort succinctement, les principaux éléments.

Population étudiante. Une augmentation de 5 421 étudiants (23,3%) a été réalisée.

Corps professoral. Une augmentation nette de 133 postes grâce à l'engagement de près de 360 enseignants.

Fonds de recherche. L'enveloppe est passée de 146M \$ à 283M \$.

Chaires de recherche du Canada (CRC). L'Université a comblé 53 chaires (sur les 54 demandes formulées) pour un budget récurrent de 8,7M \$ auquel s'ajoute une contribution (16,6M \$) en provenance de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour soutenir les infrastructures de ces chaires.

Un monde de projet. Le succès phénoménal de la plus récente campagne de financement (plus de 200M \$ recueillis) contribue significativement à l'accession de l'Université de Montréal au rang de grande université de recherche (première au Québec et deuxième au Canada). Les constructions en cours et l'aménagement prochain de pavillons à forte vocation de recherche suscitent beaucoup d'intérêt. Les conditions globales sont telles qu'il est maintenant possible de procéder au recrutement par grappes des équipes de chercheurs de haut prestige pour nantir les nouveaux centres.

Les priorités d'action 2003-2005

Au cours des deux prochaines années, le recteur Lacroix, avec l'appui de son équipe, compte tout d'abord poursuivre les objectifs définis antérieurement dont, notamment, la mise en valeur du potentiel de recherche qui se manifestera dès la mise en opération des édifices en voie de parachèvement, la gestion de la hausse anticipée des effectifs étudiants, surtout dans le domaine de la santé, et la poursuite des efforts pour combler la centaine de postes d'enseignants encore vacants à ce jour. Parallèlement, il compte mettre vigoureusement l'accent sur deux objectifs qu'il privilégie tout particulièrement, à savoir : l'intensification du développement du secteur Lettres et sciences humaines et le resserrement et la consolidation des activités de formation dans le secteur Sciences de la santé. Voyons voir.

Lettres et sciences humaines

De façon à hâter la mise en application des recommandations du rapport Duchesneau

relatif à ce secteur, Robert Lacroix annonce la constitution d'un Fonds de relance (2,5M \$ sur cinq ans) susceptible de contribuer à la poursuite des objectifs fondamentaux que sont, d'une part, l'augmentation de la fréquentation des programmes d'études surtout aux cycles supérieurs et, d'autre part, le regroupement des chercheurs autour d'axes d'expertise identifiés. La poursuite de ces objectifs sera grandement facilitée par l'agrandissement projeté de la bibliothèque BLSH. Il s'agit d'un édifice de 6 000m² (nets) qui pourrait loger le Centre de conservation des collections de livres rares et des collections spéciales. La bibliothèque ainsi agrandie deviendrait un lieu de formation, d'animation et de rayonnement pour tout le secteur.

Sciences de la santé

L'Université, déjà massivement présente dans ce secteur, entend poursuivre avec vigueur l'objectif d'endiguer la pénurie appréhendée de professionnels de la santé. De plus, elle se propose de regrouper les activités de recherche et de formation touchant les dimensions organisationnelles, sociales et évaluatives de sous-secteurs contigus tels : administration de la santé, organisation et gestion des services de santé, médecine sociale et préventive, santé environnementale et santé au travail, etc. Le pavillon 1420 Mont-Royal, récemment acquis de la Congrégation des sœurs des saints noms de Jésus et de Marie, permettra les regroupements souhaitables et facilitera les échanges interspécialités.

Que réserve l'avenir?

L'enthousiasme engendré par les réalisations et les perspectives esquissées plus haut risque d'être affecté par les modalités selon lesquelles se poursuivra le financement de l'enseignement supérieur par le gouvernement du Québec. Je choisis deux exemples pour illustrer mon propos. Les difficultés financières appréhendées pourraient certes affecter le niveau et la qualité des activités de l'Université; en effet, un signe précurseur ne se manifeste-t-il pas

déjà dans le fait que l'établissement, qui vient tout juste (31 octobre) d'être informé de l'enveloppe accordée pour l'exercice 2002-2003, est encore dans l'attente d'une décision relative à l'exercice en cours lequel a débuté le 1er juin dernier! Ce qui plus est, comment l'Université dans ce contexte peut-elle définir le cadre dans lequel elle inscrira ses perspectives budgétaires pour l'exercice 2004-2005 autrement qu'en prévoyant un ralentissement de certaines de ses activités. Parallèlement, l'augmentation soutenue du nombre d'étudiants — source majeure du développement de l'Université au cours des cinq dernières années — exerce une pression considérable sur l'ensemble des ressources nécessaires à leur encadrement; conséquemment, un sous-financement à ce chapitre pourrait compromettre sérieusement l'effort que l'établissement entend consentir pour pallier la pénurie des professionnels de la santé.

Les enjeux auxquels s'adressera la Commission parlementaire sur l'enseignement supérieur sont majeurs. Les universités sont « en manque » de financement tel qu'il a été démontré par l'étude effectuée par la CREPUQ de concert avec les autorités gouvernementales. Ne pas apporter des correctifs à cette situation compromettrait la qualité même de l'enseignement auquel les générations montantes ont droit. D'où viendront les ressources additionnelles requises? De quelle façon seront « arbitrées » les allocations de ressources? En particulier, maintiendra-t-on encore longtemps l'iniquité intergénérationnelle en matière de frais de scolarité? Que représenteraient, en dollars 2003, les 250 \$ de frais de scolarité que je versais comme étudiant au début des années '40? Serait-il indécent qu'une correction historique soit apportée en cette matière? Jusques-à quand les bénéficiaires de l'enseignement universitaire continueront-ils de ne pas partager équitablement, avec l'ensemble de la population, le coût de leurs études? Voilà, j'en conviens, un propos non politiquement correct; je soutiens cependant qu'il n'est pas dépourvu de pertinence!

Jacques St-Pierre

LA RETRAITE : LIBÉRATION? MARGINALISATION?

Les paragraphes qui suivent se proposent d'éclairer certains éléments associés au point tournant de la vie universitaire que constitue le départ à la retraite. Le passage du statut de membre actif d'une collectivité à celui de retraité constitue une étape d'importance majeure dans la vie de toute personne suffisamment lucide pour en percevoir l'existence. Cette étape, que l'on traverse avec une dose de sérénité dont l'ampleur dépend généralement des efforts déployés pour s'y préparer, détermine un « point singulier » dans l'évolution de la carrière de tout universitaire. Ladite singularité prend une allure qui dépend tout autant du tempérament de la personne en cause que des particularismes inhérents au domaine dans lequel se sont déroulées les activités universitaires. Il n'en demeure pas moins que le départ à la retraite est potentiellement porteur de traumatismes dont la sévérité dépend en grande partie de l'ampleur de la solution de continuité entre la nature des activités de l'avant retraite et celle de l'après retraite. Force est de constater que la variété des façons différentes de « vivre sa retraite » est fort impressionnante et mérite d'être explorée, du moins en première approximation. Voyons voir.

Quelques collègues, pas nombreux à vrai dire, acceptent avec enthousiasme le statut de retraité qui leur permet de changer résolument de cap et d'investir largement dans des secteurs négligés ou non sérieusement explorés jusqu'alors. Dans ce cas, le passage à la retraite laisse peu de place aux éventuels regrets ou aux traumatismes durables. D'autres collègues, peu nombreux également, se situent à l'autre bout du spectre et n'arrivent que difficilement (et bien tardivement d'ailleurs) à accepter l'idée de se retirer de la vie active. Plus généralement,



le passage à la retraite est, à la fois, une source de compensations intéressantes : charge de travail amoindrie, disponibilité nouvelle ou accrue de créneaux d'activités à développer (voyages, lectures, pratique des sports, intensification des activités professionnelles, etc.) et une source de traumatismes alimentée, notamment, par le sentiment d'être devenu « marginal » ou par l'amenuisement des ressources antérieurement disponibles (espace de bureau, travaux de secrétariat, etc.).

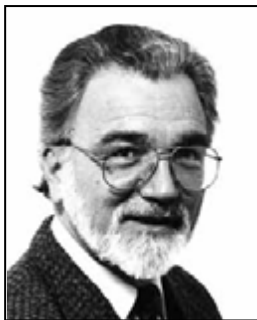
Toutes choses étant égales par ailleurs, il semble que, après la retraite, la continuation d'activités universitaires soit plus facile (ou plus naturelle) dans le cas des collègues dont la carrière a été marqué au coin de la « plume ». Il pourrait en être de même pour les collègues dont l'ordinateur constitue le moyen usuel de travail. Dans un autre contexte, il semblerait, à première vue, que les collègues des secteurs professionnels soient privilégiés du fait qu'il leur est généralement possible de conserver, hors les murs, des activités dans leur domaine.

En bref : on peut certes « broder » sur ce sujet ad nauseam; mais qu'en est-il dans la réalité? Comment les collègues ont-ils vécu la phase de transition? Quels sont leurs sentiments une fois la retraite bien engagée? Le texte qui suit, de la plume d'un collègue, se veut le témoignage d'une réalité : la sienne. Ne serait-il pas intéressant que ce texte suscite des exposés du même genre et que, via le site web de l'APRUM, la collectivité puisse en tirer profit?

Jacques St-Pierre

ET POUR LA SUITE... QUELS DOSSIERS?

On me demande parfois un article sur une question d'éthique que j'ai enseignée durant des années. J'hésite toujours à accepter. Non pas que l'éthique ne me semble plus importante. Au contraire. Mais divers sentiments me font hésiter. Je n'ai pas le goût de « répéter toujours la même chose », même si ce n'est pas exactement pareil. Ça fait des années que j'enseigne, que je publie, que je fais partie de comités... Une sorte de lassitude m'habite.



Et puis, les mêmes questions que jadis se posent dans les hôpitaux et les journaux. Mêmes imprécisions notionnelles. Même d'anciens étudiants ont oublié (!) des principes ou des distinctions importantes que je me suis tant efforcé d'expliquer. Prenons le discours sur le contrôle de la douleur avec sa distinction de l'euthanasie. C'est comme si je n'avais jamais rien dit là-dessus! Ni d'autres auteurs pourtant classiques! Prenons encore les distinctions entre l'éthique et le droit, la morale et la religion. On dirait que ça n'existe pas! Inconnues, oubliées. À quoi a servi mon engagement? C'est comme si je n'avais jamais rien enseigné, ni publié. Pas existé!

La situation est différente pour d'autres thèmes, comme les manipulations génétiques. Là, il faut pratiquement rester dans « la vie active » pour porter un jugement éthique pertinent. À moins de s'en tenir à des généralités peu aidantes, de rappeler quelques principes abstraits, je ne puis me prononcer sans connaître à fond la question, c'est-à-dire sans connaître les récents développements de la science, et donc sans lire les revues scientifiques, rencontrer des chercheurs, participer à des congrès, etc. Prenons la question du clonage humain. On peut bien faire la distinction — essentielle — entre clonage reproductif et clonage thérapeutique. Mais où passe la ligne de démarcation entre les deux? D'autant plus que l'un mène presque directement à l'autre. La distinction entre la science et son application — la première étant toujours bonne, la seconde pouvant être mauvaise — est dénoncée depuis des décennies par des moralistes et des scientifiques. Le biologiste français Jacques Testart en a

fait douloureusement les frais, lui qui fut ostracisé par ses collègues pour avoir énoncé certaines vérités non « politiquement correctes ».

Souvent d'ailleurs, j'ai l'impression qu'on ne veut pas entendre les éthiciens. On veut bien demander leur avis, quelques fois, par « acquit de conscience ». Mais ce n'est pas sérieux. Ils servent un peu de spectacle, de faire-valoir démocratique. Il est loin le temps où l'expérience était une vertu, où la vieillesse était valorisée. Il n'y en a que pour la jeunesse et la nouveauté! Ou encore : « Du pain et des jeux! » Enfin, j'en arrive à me demander si je n'ai pas fait mon temps. Si tout n'est pas qu'une question de génération, malgré l'effort mis à réfléchir sur l'importance de la transmission intergénérationnelle. Si je porte un jugement négatif sur tel ou tel comportement, est-ce parce que je n'ai pas évolué? Parce que je ne suis plus de mon temps? À la longue, peut-être y a-t-il là un facteur d'acceptation de la mort. Le monde nous devient si différent, si étranger, que nous ne savons plus ce que nous faisons ici-bas et que le quitter devient plus facile.

Je refuse pourtant le reproche qu'on fait souvent aux retraités de ne penser qu'à leur confort, leur bien-être, leurs loisirs. Je refuse tout autant le conseil de faire du bénévolat, par exemple, auprès des malades ou des personnes plus âgées. Non pas que je trouve ces activités secondaires, futiles. Bien au contraire. Elles m'apparaissent comme un baume dans ce monde de vitesse, de stress, de technologie, de fonctionnarisme... de relations instrumentales. Incidemment, j'ai beaucoup de bonheur à voir et rencontrer nos enfants et petits-enfants. Mais ces activités ne sont pas dans la continuité de ma formation d'intellectuel engagé ni de ma volonté de prise sur la vie publique. Or c'est là ma raison d'être.

Pourtant je ne manque ni d'espérance ni de courage. Je me refuse au pessimisme de Qohélet pour qui « tout est vanité ». Je fais encore quelques conférences. J'écris des lettres aux

suite page 6

journaux (rarement publiées), quelques articles demandés par une revue (qui m'en est reconnaissante), quelques livres (je ne sais s'ils sont lus). J'ai même des plans pour écrire encore deux ou trois livres, qui aborderont des questions que je n'ai pas eu le temps de traiter durant ma carrière et qui seront comme des pénultièmes. J'ai parfois l'impression de n'avoir pas fini de dire « ce que j'avais à dire ». La boucle n'est pas fermée. Et ça m'achale, me tarade... Si j'étais aujourd'hui proche de la mort, je serais triste de cet inachèvement de « mon œuvre », même si parfois je ressens que les autres la trouvent peu utile.

Dans l'ensemble, cependant, je m'intéresse moins aux sujets sur lesquels j'ai potassé jadis qu'à de nouveaux thèmes, parfois encore liés à l'éthique (comme mon dernier livre sur Le pays dont je rêve), d'autres fois plus proches de mon expérience actuelle, comme le vieillissement et la spiritualité. J'y trouve beaucoup de satisfaction et de plaisir. Je voudrais avoir davantage de temps à y consacrer. Sans l'avoir explicitement décidé, s'ouvre peut-être ainsi l'âge de la vie que le grand psychologue E. Erickson appelait l'inté-

grité, c'est-à-dire l'âge de l'intériorité, de la spiritualité, de l'unité, de la pacification profonde. Mais y arrive-t-on vraiment? Y arriverais-je?

Au revoir dans quinze ans.

La dernière phrase s'est écrite toute seule. Ma première réaction fut de la biffer. Elle me scandalise. Pourquoi faudrait-il attendre avant de trouver la sérénité et la paix de l'âme? Si je ne commence tout de suite, je ne les acquerrai jamais. Et pourtant... je la laisse. Elle fait partie de mon expérience intérieure. Ambivalence de sentiments, ambivalence des rêves, ambivalence de la vie.

PS. Ma femme trouve que le texte précédent ne rend pas compte de mon état d'âme actuel : vie campagnarde heureuse, bonheur familial, amitiés chaleureuses, etc. Elle a raison. Il ne doit révéler qu'un aspect de ma vie. Même s'il est tout à fait véridique.

Guy Durand

UNE CHRONIQUE DU LIVRE

Certains membres de l'APRUM continuent de publier, mais c'est un peu par hasard que nous l'apprenons. Et pour un titre porté à notre connaissance, combien nous échappent peut-être?

Partant de cette observation, certains de nos membres ont suggéré que Grains de sagesse contienne désormais une chronique présentant les publications de nos collègues retraités. Je veux bien m'occuper d'une telle chronique, mais j'aurai besoin d'aide. Ceux et celles d'entre vous qui auraient une publication à signaler n'auraient qu'à le faire soit par téléphone, soit par Internet, au secrétariat de l'APRUM.

Faudra-t-il ne tenir compte que des livres? À vous d'en décider, car il se peut que, dans certains domaines, un article constitue une contri-



buton majeure. Que chacun prenne donc l'initiative de signaler une parution qu'il ou elle juge utile de porter à l'attention de nos membres. Je souhaite cependant que cette chronique ne contienne pas seulement une liste de titres; je vous invite donc à fournir en même temps un court résumé (au maximum 10 lignes), de sorte que les profanes que nous sommes tous face aux spécialistes des autres disciplines sachent un peu de quoi il s'agit.

Je vous donne rendez-vous au prochain Grains de sagesse. Nous songeons également à ajouter cette chronique au site de l'APRUM, selon des modalités qui restent à déterminer.

Jean Cléo Godin

LETTRE GRANDE OUVERTE À MES COLLÈGUES DE L'APRUM

Notre université fête son 125e anniversaire. Or, ce que nous fêtons est en réalité le début des activités d'une modeste, très modeste succursale de l'Université Laval... à Montréal; tel sera notre statut universitaire pendant plus de quarante ans, soit jusqu'en 1920...



Cette « tutelle », dont nous sommes aujourd'hui les premiers à rire avec nos collègues de l'Université Laval, nous permet de mieux mesurer tout le chemin parcouru. Qui eut cru, en 1878, en 1920, et même en 1960 (vous y étiez probablement, chers collègues), que l'Université de Montréal et ses écoles affiliées formeraient en 2003 le premier pôle de recherche et d'études supérieures au Québec et le deuxième au Canada; qu'elles deviendraient l'une des universités nord-américaines parmi celles qui recrutent proportionnellement le plus grand nombre d'étudiants étrangers? Une grande université dont le rayonnement est international et qui se trouve dans le peloton de tête des grandes universités canadiennes.

Ce 125e anniversaire joue un rôle de catalyseur pour l'université, ses personnels, ses diplômés et pour le grand public. Il est l'occasion de prendre conscience de cette extraordinaire épopée semée d'embûches qui en auraient fait crouler bien d'autres : tutelle, incendies à répétition, construction d'un édifice grandiose et démesuré pour l'époque, fermeture du chantier pendant dix ans, défaut de paiement du personnel... Dans les années '60, au moment où le vent tourne et où le Québec décide d'inves-

tir massivement dans l'éducation et la recherche universitaire, le gouvernement décide de créer de toutes pièces un nouveau réseau francophone d'enseignement et de recherche. Qui dit mieux... ???

Ce « success story », nous le devons aux hommes et aux femmes qui ont fait cette université, dont vous, chers membres de l'APRUM. Un grand merci. Le 125e est entre autres l'occasion de mettre en valeur le rôle joué par quelques-uns de ces pionniers et bâtisseurs, dont Roger Gaudry, l'un des grands responsables de l'implantation du modèle universitaire qui nous a si bien réussi. C'est aussi l'occasion de remercier et de célébrer les serviteurs plus modestes, mais non moins importants de notre institution, dont Valère est un exemple et un porte-parole.

C'est notre fête. Célébrons fièrement ce que nous avons réalisé ensemble.

Jacques Boucher

Petite annale déchaînée

ERNEST CORMIER à la rescousse de la pisciculture

On se plaît à reconnaître à l'architecte Ernest Cormier de grands mérites pour la pureté et l'élégance de la ligne qu'il a choisi de donner au grand immeuble de l'Université. On a noté le merveilleux cachet qu'il a retenu pour les pièces majeures : Hall d'honneur, grand amphithéâtre, bibliothèque centrale, chapelle et salles de conférence. Il avait certes anticipé que les laboratoires seraient utilisés pour la recherche; mais, il n'avait pas prévu que des espaces plus modestes contribueraient au développement de la pisciculture!

Voici, en gros, la nature de cette exceptionnelle contribution. À la fin des années '40, Gustave Prévost, professeur au Département de biologie était le grand manitou de l'Office provincial de biologie dont un des fleurons était la Station de pisciculture de St-Faustin. Dans le but de pourvoir en espèces sportives certains lacs difficilement accessibles par voie de terre, l'idée lui vint de procéder à des ensemence-

ments par voie aérienne. Pour s'assurer qu'en nombre suffisant les alevins puissent survivre au choc, il eut recours au grand escalier circulaire sis au carrefour des ailes E et G du pavillon principal.

Ayant déposé un grand baquet d'eau, d'une profondeur de 3 pieds, tout au fond de l'espace choisi, il laissa tomber les alevins à partir du 8e étage et compta les survivants. Surprise! Le seul taux de mortalité significatif fut celui des alevins qui, en frétilant au cours de leur chute funeste, avaient atterri... sur les marches de l'escalier environnant. Et, par la suite, on ensemença par voie aérienne plusieurs beaux lacs de la Laurentie.

Une fois de plus, la réalité avait dépassé la fiction!